Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

TECHNOPOL
81 rue Réaumur – 75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

Laure-France Timar-Schubert
12 rue Victor Massé
75009 Paris

ASSOCIATION TECHNOPOL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Au Président De l'association **TECHNOPOL**

I -Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **TECHNOPOL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points exposés dans la note IV-4-8 de l'annexe des comptes relatifs aux événements postérieurs à la clôture.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 8 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

L.-F. Timar-Schubert

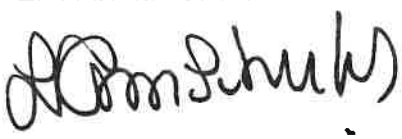

GMBA Seleco
WALTER ALLINIAL
membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

TECHNOPOL

ASSOCIATION loi 1901

81 rue Réaumur
75002 Paris

Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2021

GMBA SELECO

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de WALTER FRANCE et d'Allinial Global International

Siège social : 5 rue Lespagnol - 75020 PARIS
Téléphone : +33 (0)1 44 93 10 30 - Fax : +33 (0)1 44 93 10 39
E-mail : paris20@gmba.fr

SARL au capital de 75 812.90 Euros - 612 007 690 RCS Paris
NAF 6920 Z - N° TVA : FR01612007690

www.gmba-allinial.com

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		6 275	4 716	1 558	2 786
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels		5 400	330	5 070	
Autres immobilisations corporelles		11 790	7 544	4 245	1 565
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		1 200		1 200	1 200
TOTAL I		**24 664**	**12 590**	**12 074**	**5 551**
Comptes de liaison	**II**				
Actif circulant					
Stocks et encours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		7 320	3 017	4 303	603
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		22 506		22 506	41 330
Valeurs mobilières de placement		153		153	153
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		149 014		149 014	102 150
Charges constatées d'avance		2 125		2 125	2 244
TOTAL III		**181 117**	**3 017**	**178 100**	**146 479**
Frais d'émission des emprunts	**IV**				
Primes de remboursement des obligations	**V**				
Écarts de conversion actif	**VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)		**205 781**	**15 607**	**190 174**	**152 030**

Bilan Passif

Bilan Passif		31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		83 511	26 839
Excédent ou déficit de l'exercice		60 708	56 672
Situation nette		**144 219**	**83 511**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		5 805	11 093
Provisions règlementées			
TOTAL I		**150 024**	**94 605**
Comptes de liaison	**II**		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL IV			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		26 955	20 758
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		9 294	32 815
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 852	3 852
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		50	
TOTAL V		**40 150**	**57 425**
Écarts de conversion passif	**VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)		**190 174**	**152 030**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	7 150	4 916
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	64 174	48 380
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	292 706	206 369
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	812	2 159
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		10 000
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	31	5
TOTAL I	**364 872**	**271 829**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	216 584	109 819
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 378	1 420
Salaires et traitements	78 044	71 972
Charges sociales	6 268	18 739
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 741	4 469
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 324	1 247
TOTAL II	**310 340**	**207 665**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**54 532**	**64 164**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	52	24
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**52**	**24**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**52**	**24**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**54 585**	**64 188**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		7 061	15 468
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V		**7 061**	**15 468**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		938	22 983
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VI		**938**	**22 983**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**6 123**	**-7 515**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**371 985**	**287 320**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**311 278**	**230 648**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**60 708**	**56 672**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	11 130	3 167
TOTAL	**11 130**	**3 167**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	11 130	3 167
TOTAL	**11 130**	**3 167**

Annexe

TECHNOPOL est une association créée en 1998. Elle a pour objet la défense, la valorisation, l'accompagnement, la professionnalisation et la promotion des cultures, des arts et des musiques électroniques. L'association ne fait pas appel à la générosité du public; elle emploie deux salariés.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2021 présente un total bilan avant affectation de 190 174 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat nul.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

2.1. Faits pertinents affectant les comptes.

Compte tenu de la propagation de l'épidémie de Covid-19 dans le monde au cours du premier trimestre 2020, l'OMS a reconnu l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et la situation pandémique le 11 mars 2020. L'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée qui existait avant la clôture.

L'événement Covid-19 et ses conséquences sur la situation financière, le patrimoine et le résultat, constituent un fait pertinent (PCG art. 810-1) qui doit être mis en évidence dans les comptes annuels, les comptes consolidés et les comptes et situation intermédiaires volontaires ou obligatoires établis à compter du 1er janvier 2020.

L'approche retenue pour la mise en évidence des impacts du Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat présentés ci-avant est l'approche ciblée.

Les impacts liés au Covid-19 sur le bilan et le compte de résultat sont les suivants (à titre d'exemple et de façon non exhaustive) :

- Obtention du fonds de solidarité pour 56 756 €
- Obtention d'exonérations de charges sociales pour : 6 281 €
- Obtention d'aides au paiement de charges sociales pour : 9 950 €

Malgré ces impacts, les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 3 ans
- Constructions 20 à 50 ans
- Agencements et aménagements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 10 ans
- Autres 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2. Créances

(cf. tableau joint)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

3.3. Fonds Propres

(cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2020 : 94 605 €uros
- Subventions d'investissement: (5 288 €)
- Résultat Exercice au 31/12/2021 : 60 708 €uros
- Fonds propres au 31/12/2021 : 150 024 €uros

Les subventions d'investissement octroyées à l'entité sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

3.4. Provision pour risques et charges

(cf. tableau joint)

3.5. Contributions volontaires en nature comptabilisées

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1062 heures.
La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 10.48 € de l'heure correspond à un montant de 11 130 euros.

3.6. Dettes

(cf. tableau joint)

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 2 pour l'exercice contre 2 pour l'exercice précédent

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice s'élève à 29 478 €.

4.3. Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, nous vous informons que les cadres dirigeants de l'association (le Président et le trésorier) sont bénévoles et qu'ils ne perçoivent aucune rémunération.

4.4. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan significatif à la clôture de l'exercice.
Le montant des engagements de départ à la retraite à réaliser de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans n'a pas été valorisé eu égard au caractère non significatif.

4.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'association de l'exercice sont de 4 100 euros.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 275		
TOTAL	**6 275**		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
Constructions : - Sur sol d'autrui			
Constructions : - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	2 539		5 400
Installations : - Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport			
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier	9 651		3 864
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	**12 190**		**9 264**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
Autres : - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 200		
TOTAL	**1 200**		
TOTAL GÉNÉRAL	**19 664**		**9 264**

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			6 275	
TOTAL			**6 275**	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Constructions : - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage		2 539	5 400	
Installations : - Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel : - De transport				
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier		1 725	11 790	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**4 264**	**17 190**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
Autres : - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 200	
TOTAL			**1 200**	
TOTAL GÉNÉRAL		**4 264**	**24 664**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 489	1 227		4 716
TOTAL	**3 489**	**1 227**		**4 716**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 539	330	2 539	330
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 085	1 184	1 725	7 544
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**10 624**	**1 514**	**4 264**	**7 874**
TOTAL GÉNÉRAL	**14 113**	**2 741**	**4 264**	**12 590**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
Provisions pour : - Garanties données aux clients				
Provisions pour : - Pertes sur marché à terme				
Provisions pour : - Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participation				
Immobilisations : - Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	3 017			3 017
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	**3 017**			**3 017**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**3 017**			**3 017**
Dont dotations et reprises : - D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 200	1 200	
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	3 620	3 620	
Clients, usagers et comptes rattachés	3 700	3 700	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 846	3 846	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 660	5 660	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	13 000	13 000	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 125	2 125	
TOTAL	**33 151**	**33 151**	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine / - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 955	26 955		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	4 952	4 952		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	2 662	2 662		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 203	1 203		
Autres impôts, taxes et assimilés	477	477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	3 852	3 852		
Produits constatés d'avance	50	50		
TOTAL	**40 150**	**40 150**		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 616	7 449
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	5 644	7 075
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**11 260**	**14 523**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Produits :	- D'exploitation	50	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**50**	

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	2 125	2 244
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**2 125**	**2 244**